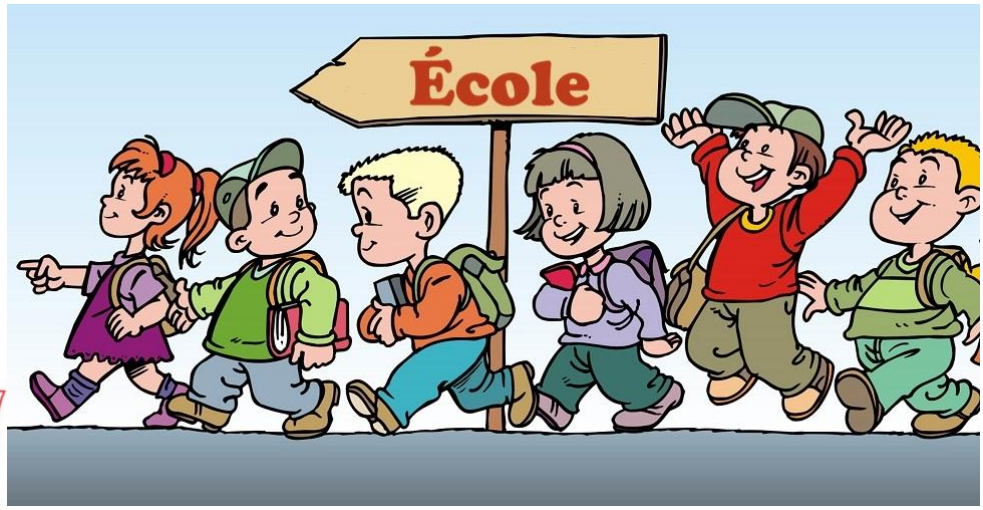

CIRCULAIRE INFOS N°1 : septembre-octobre 2020

« Les enfants ne sont pas des vases que l'on remplit, mais des feux que l'on allume. »

Michel de Montaigne

Après des vacances qui ont été reposantes et remplies de moments heureux, je souhaite à toutes les familles une année scolaire remplie de feux à allumer à travers les différents projets de l'année 2020/2021 pour engager les élèves dans leurs apprentissages mais surtout du courage et de la confiance pour les vivre.
Une année pour vos enfants chargée de belles rencontres amicales sans frontières, de la joie et le plaisir d'aller à l'école chaque matin.

1- Protocole sanitaire Rentrée 2020

L'année 2020/2021 débute avec la mise en place du nouveau protocole sanitaire qui a été assouplie concernant la distanciation et le brassage mais les gestes barrières sont à appliquer .

- **Port du masque obligatoire pour tous les adultes entrant dans l'enceinte de l'établissement et le personnel enseignant ou non.**
- **Nettoyage et désinfection des mains obligatoire** à l'entrée,
- **Respect d'une distanciation de 1 m** quand cela est possible sauf dans les espaces clos si cela est impossible matériellement.
- **Aucun attroupement des adultes sur la cour**
- **Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants qui auront de la fièvre ou présentant des symptômes.**
- **L'enfant qui aura des symptômes en classe, portera un masque dans l'attente de l'arrivée de sa famille qui aura été prévenue.**
- **Le nettoyage des locaux (sol, tables et bureaux) sera réalisé quotidiennement.**
- **Les familles chaque jour vérifient que leur enfant ait bien un paquet de mouchoirs jetables dans ses poches et leur rappellent de bien jeter ceux qui seront usagers dans la poubelles.**
- **Si un personnel ou un enseignant présentait des symptômes, il portera un masque et se rendra chez son médecin pour un éventuel test. Selon la prescription de son médecin, il sera en quatorzaine seule une garderie pourra être mise en place la 1ère semaine si la famille ne peut pas garder son enfant.**

Par conséquent de nouvelles mesures seront à suivre par TOUS au sein de l'établissement:

- **Pour limiter les brassages et les croisements importants aux heures d'entrées et de sortie** :**du CP au CM2**

  Les élèves **du CP au CM2** seront accueillis le matin sur leur cour de 8h35 à 8h45. **Les parents ne pourront pas les accompagner** au sein de l'école, ils les déposeront au portail.
  Le soir les familles pourront pénétrer jusqu'aux barrières sur la cour en respectant les gestes barrières (port du masque, désinfection des mains et distanciation) et en laissant l'accès libre des cars. Leur enfant les rejoindra dès que leur famille se manifestera.

  Les élèves des classes **maternelles** seront accompagnés par leurs parents de **8h35 à 8h45 et viendront les chercher de 16h30 à 16h40 en classe en passant par le portail de la Rue GUILBAUD**
  Un seul parent en maternelle est autorisé à accompagner son enfant en classe.
  L'entrée des parents en maternelle accompagné des fratries (frères et sœurs d'un enfant en maternelle) pour déposer le matin et reprendre leur enfant le soir s'effectue **UNIQUEMENT** **Rue GUILBAUD** de 8h35 à 8h45 et de 16h30 à 16h40.

Le port du masques et la désinfection des mains est obligatoire par tous les adultes pénétrant au sein de l'établissement.

- **Aucun attroupement des parents sur la cour** de l'école aux heures d'entrées et des sorties pour les maternelles et sur le temps du périscolaire

- **Pour limiter les brassages et les croisements importants sur les temps de récréation, les classes seront les mêmes sur les temps de récréation sur 2 jours. L'utilisation des espaces jeux est autorisée.**

2- 2020/2021

- Cette nouvelle rentrée s'annonce sous le signe de nouveaux projets pédagogiques tournés vers l'ouverture à la culture internationale dans le cadre de notre label et de notre projet éducatif où les mots : confiance, bienveillance et le sens de l'effort sont au centre

BIENVENUE AUX 74 nouveaux élèves de la PS jusqu'au CM2.

Pensez à vous rendre sur notre site pour retrouver les photos, les circulaires remises et des informations dont les menus de cantine. www.ecole-sainte-marie-vallet.fr

Cette année tous les courriers, les informations vous seront adressées par mail ainsi que les livrets scolaires de votre enfant à partir du CP au mois de février et juin. **Pensez à les télécharger** et à les conserver précieusement dans un dossier car nous ne pourrons plus vous remettre un double en cas de demande.

Pensez à télécharger vos factures afin de pouvoir bénéficier d'une défiscalisation pour les enfants de moins de 6 ans du périscolaire.

En raison du calendrier académique concernant la carte scolaire 2021/2022 pour les établissements sous contrat, les effectifs devront être remontés pour le 8 janvier 2020 et les ouvertures ou fermetures des classes seront actées en février 2021. **Si vous souhaitez inscrire un nouvel enfant pour la rentrée 2021 les inscriptions commenceront dès le mois de novembre 2020.**
N'hésitez pas à faire connaître l'école à vos nouveaux voisins, vous êtes les meilleurs ambassadeurs pour parler avec authenticité de l'établissement de votre enfant.

Je m'autorise à vous rappeler les horaires d'entrée et de sortie :

Ouverture du portail à 8h35

Seuls les adultes d'enfants en maternelle ou au périscolaire peuvent pénétrer sur la cour avec un masque et une désinfection des mains

Lorsque le portail est fermé à clé, dans ce cas il suffit de passer par le pavillon.

Cars : les enfants prenant des cars différents dans la semaine, il faut vérifier que le numéro des cars soit bien inscrit sur la carte de transport délivrée par la mairie. **Pensez à le noter sur son gilet jaune**.
Le port du gilet jaune est obligatoire dans les cars.

Après 16h40: les élèves sont envoyés directement au périscolaire.

Aucun attroupement sur la cour n'est autorisé

Seules les personnes autorisées sur la fiche de renseignements du périscolaire peuvent venir rechercher un enfant. Vous pouvez la modifier en cours d'année.

Si exceptionnellement, une autre personne non inscrite devait re prendre votre enfant, **un justificatif écrit est obligatoire.**

Si votre enfant rencontre des difficultés à l'école auprès d'autres camarades, il est rappelé dans le cadre du règlement que **les problèmes sont réglés par l'équipe pédagogique auprès des enfants concernés**. Nous vous demandons de ne pas intervenir auprès des élèves directement mais d'avertir leur enseignant par un mot écrit si vous ne pouvez pas le rencontrer. Nous vous remercions de votre attention afin que notre établissement demeure un oasis de paix où l'éducatif est bien au centre de son projet.

- L'inscription des élèves à l'accompagnement aux devoirs s'effectuera avant chaque vacance pour la période suivante. L'objectif de cette nouvelle procédure est de pouvoir satisfaire l'inscription aux familles qui en font la demande tout au long de l'année.
  L'accompagnement aux devoirs vous est facturé pour chaque période sur la base d'un forfait choisi lors de l'inscription chaque période et non plus sur le temps de présence de votre enfant.

Par ailleurs, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires de fermeture afin de ne pas nuire au déroulement de la classe ainsi que les horaires de la fin du périscolaire soit 19h15.

Je vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs.

Mme Patricia SAUVAGE
Chef d'établissement

I- Quelques informations

a) *Les abonnements*

La lecture à partager en famille ou à découvrir est un moment de plaisir pour l'enfant et l'occasion de rentrer dans l'acte de lire pour de vrai… Il est heureux voire impatient de recevoir dans la boîte aux lettres son mensuel…

Vos enfants vont vous remettre des pochettes concernant des abonnements à des revues de qualité que nous vous conseillons:

- *L'école des loisirs, Fleurus, Bayard..*

En passant par l'école, vous bénéficiez de prix réduits et la classe, selon le nombre d'abonnements, peut bénéficier d'un abonnement collectif gratuit.

Nous vous demandons de consulter les pochettes et de remettre votre bon d'abonnement ***si vous êtes intéressés avant le 30 septembre*** *à l'enseignant de la classe.*

Cette proposition n'a aucun caractère d'obligation d'abonnement.

b) CE2-CM1-CM2 : inscrits à la catéchèse

Les élèves inscrits en catéchèse peuvent demander à se préparer à leur première communion dès la deuxième année.

Les élèves à partir du CE1 peuvent commencer le parcours à la 1ère communion. Les élèves non baptisés peuvent aussi demander à se préparer au baptême. Les demandes sont à adresser à la paroisse directement auprès du référent.

Il n'y aura aucune réunion d'information concernant la 1ère communion, les familles doivent prendre rendez-vous avec Martine ZAROTIADES pour s'inscrire

Nous sommes à la recherche d'un ou deux parents ou des grands parents…. prêts à s'investir dans l'animation des temps de catéchèse les lundis auprès d'un groupe de 8 élèves. Si vous êtes prêt à nous rejoindre pour tenter cette belle aventure auprès de nos jeunes, n'hésitez pas à m'en faire part et je vous souhaite la bienvenue dans notre équipe des catéchistes. 4 réunions annuelles sont organisées en paroisse le lundi soir de 20h à 22h pour découvrir le livret de l'élève en équipe.

c) CM : Préparation à la 6ème

Tous les élèves de CM2 auront une initiation de 7 séances au chinois et les CM1 de 7 séances à l'allemand auprès des professeurs du collège St Joseph afin de pouvoir choisir une option langue en 6ème si ils le souhaitent.

Les élèves CM2 seront invités à passer une journée au collège au mois d'avril.

Au mois de juin, ils rencontreront les enseignants du collège qui répondront à leurs dernières questions.

Différentes rencontres sont organisées entre les enseignants de CM2 et de 6ème pour assurer le suivi de nos élèves.

*d) **Les effectifs et l'organisation pédagogique***

175 élèves en maternelle et 277 en élémentaire soit 451 élèves.

Nous aurons la joie d'accueillir 74 nouveaux élèves

Les niveaux de classe sont par conséquent réorganisés :

Maternelle : PPS/PS A : Frédérique GUERIN/ ASEM : Odile PPS/PSB : Laurent MOUETRON remplacé par Devi LE GLOANNEC/ ASEM : Héloïse et Isabelle MS Marie TRICHET/ ASEM : Stéphanie MS Mélanie CIZERON / ASEM : Cécile GUEGEAIS GS Corinne ARNAUD LJ remplacée par Elise GUIMON jusqu'au 2 octobre et Stéphanie BONNET MV / ASEM Catherine

GS Sarah MORICE et 1j Marion REDUREAU/ ASEM : Morgane

Cycle2 :CPA Frédérique PIET LM et Patricia TERRIEN JV CPB : Claire BRANGER

CP/CE1 : Peggy LAURENT CE1A : Virginie JAULIN LM Christelle RAFFEGEAU JV CE1b :Valérie PASCO CE2 A : Nelly FLEURANCE CE2B : Amélie AVERTY

Cycle 3 CE2/CM1 : Corinne AGNERAY

CM1 : Déborah GUERINEAU CM2A : Sylvie GARCIA CM2B : J-Christophe CHARON

e) Les réunions de rentrée se réaliseront en classe en raison du protocole sanitaire, le port du masque et la désinfection des mains sera obligatoire. Les dates vous seront données ultérieurement par l'enseignant de la classe.

f) Santé :

- **Toutes prises de médicaments** nécessitent la mise en place d'un PAI car l**es enseignants ne sont pas habilités à les donner aux enfants sur le temps scolaire.** Les enfants ayant déjà un PAI, il sera renouvelé automatiquement. Nous vous demandons de demander un document de reconduction à faire compléter par votre médecin. Il suffira de le remettre à l'enseignant de la classe **avec l'ordonnance** et **les médicaments ayant une date de péremption au-delà du 7 juillet 2021.**

g) Livrets scolaires numériques

Vous recevrez en février et au mois de juin le livret scolaire de vos enfants pour les élèves du CP au CM2 sous format numérique. Par conséquent vous devez **IMPERATIVEMENT les télécharger** et les enregistrer car nous ne pourrons plus transmettre aux écoles un format papier

II- A vos agendas 2020/2021

Lundi 21 septembre : réunion de l'A.P.E.L dans la salle Ste-Marie à 20h30. Si vous souhaitez vous investir au sein de l'A.P.E.L, vous serez les bienvenus.

Mardi 22 septembre 20h salle des marronniers: Conseil d'administration de l'OGEC- Si vous souhaitez vous investir dans la gestion de l'école sur certains dossiers en entrant au conseil d'administration, vous serez les bienvenus. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'impliquer en donnant de leur temps.

Mercredi 23 septembre Messe de l'Enseignement Catholique 44 avec Monseigneur l'évêque PERCEROU la célèbrera: « Viens, Va… Je serai avec vous » Mathieu 28.20

Fête de la rentrée organisée par l'A.P.E.L samedi 19 septembre : est annulée en raison du protocole sanitaire

a) Calendrier des congés scolaires :

Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Autres
Fin des cours : Vendredi 16 octobre après la	Fin des cours : Vendredi 18	Fin des cours : Vendredi 19 février	Fin des cours : vendredi 23 avril	Fin des cours :

classe Reprise des cours : Lundi 2 novembre	décembre après la classe Reprise des cours : Lundi 4 janvier	après la classe Reprise des cours: lundi 8 mars	après la classe Reprise des cours : lundi 10 mai	Vendredi 3 juillet après la classe

Pont de l'ascension Vendredi 14 mai

La carte scolaire concernant les ouvertures et fermetures de classes dans les établissements sous contrat est étudiée dès janvier au niveau académique. Les effectifs doivent être envoyés par les écoles début janvier.

Par conséquent il est essentiel que **vous inscriviez votre enfant en PPS (uniquement le matin pour les enfants nés en janvier/février 2019) ou PS (enfants nés en 2018) dès le mois d'octobre et avant les congés de Noël.**

Je vous remercie de retenir cette date afin de **pouvoir anticiper une demande d'ouverture éventuelle** d'une classe si nécessaire et **d'éviter toutes les mesures de fermeture**.

Les demandes de réinscription vous seront remises dès le mois de novembre.

BONNE ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 A TOUS NOS ELEVES …